

NOU[S]VELLES



(ÉDITO)

Dans un article du journal « Le Temps » (11.04.15 intitulé « Aide sociale une trappe attractive »), la journaliste affirmait que « le Centre social protestant exhortait les pauvres à sortir du bois ». C'était une déformation inadmissible de nos propos. L'Office fédéral de la statistique en 2005 annonce que 28,5 % de la population, qui aurait droit à des prestations sociales, n'y a pas recours. La précision a toute son importance. En prenant la parole, les CSP ont mis

l'accent sur la précarité cachée qui nous entoure. Nous connaissons certainement tous une famille, une voisine ou un voisin qui a de la peine à boucler ses fins de mois en raison de la perte d'un emploi ou de conditions de vie précaires. Dans de telles situations la complexité des systèmes d'aide et des démarches à entreprendre peut être un obstacle quasi insurmontable. Les missions d'écoute, de conseil et d'accompagnement professionnels des

collaborateurs des CSP sont d'autant plus nécessaires. Il existe une part de personnes ou ménages qui vivent sous les seuils de pauvreté et sans prestations sociales. En soutenant le CSP dont le budget est financé à hauteur de 92 % par des dons et des produits propres, vous nous aidez à lutter contre la précarité.

Alain Bolle
Directeur du CSP
Genève

(ACTU) HÉBERGEMENT : LES RÉFUGIÉS ONT BESOIN DE DIGNITÉ

Le 26 janvier dernier, plus d'une centaine de demandeurs d'asile se rendait en personne devant les locaux de l'Hospice général afin de remettre une lettre collective dénonçant leurs mauvaises conditions d'hébergement.

Bien qu'impressionnante et inédite, ce n'était là qu'une des nombreuses actions de Stop Bunkers (voir en page 8), mouvement formé de demandeurs d'asile qui se battent pour être logés ailleurs que dans des abris de protection civile sous-terrains (PCi).

Le problème c'est que le dispositif d'hébergement cantonal, qui compte une douzaine de foyers « en surface », est saturé. Entendons-nous bien : le nombre de nouvelles demandes d'asile n'a rien d'extraordinaire par rapport aux années précédentes et n'est pas

Pourtant les conditions d'hébergement constituent un enjeu crucial pour les réfugiés, qui ont besoin d'un socle solide pour surmonter un parcours traumatique, tourner la page et se plonger dans leur société d'accueil. Par exemple, pour apprendre une nouvelle langue, il faut commencer par pouvoir... dormir la nuit. C'est parce que des besoins aussi élémentaires ne sont pas couverts dans le cas des abris PCi que le CSP a soutenu le mouvement Stop Bunkers dans ses revendications.

En conclusion, les autorités, interpellées par une motion déposée devant le Grand Conseil par la gauche et une partie du centre droit, doivent désormais se donner les moyens de fermer les abris et d'améliorer les conditions de vie dans les foyers existants. Les solutions existent : des habitats provisoires convenables devraient pouvoir être installés et les réfugiés arrivés depuis plus longtemps doivent être mieux accompagnés dans leurs recherches de logement et libérer ainsi des places dans les foyers. Sur le long terme des places pour les demandeurs d'asile doivent être intégrées à tout projet d'aménagement d'un quartier, tant il est vrai que les réfugiés constituent désormais une composante structurelle de notre société. C'est important, car les réfugiés qui arrivent aujourd'hui sont aussi les citoyens suisses de demain (ou leurs parents), et tout le monde gagne à ce que leur accueil soit empreint dès le départ de dignité.

Aldo Brina
Chargé d'information et de projets,
service Réfugiés

Inutile de revenir en détail sur les conditions d'hébergement propres à ces abris : promiscuité, manque d'air et de lumière, impossibilité de se faire à manger - les bunkers sont prévus pour des situations d'urgence et de courte durée, pas pour héberger des êtres humains pendant de longs mois. Du reste les autorités partagent ce constat : l'Hospice général reconnaît lui-même que cette solution est « humainement insatisfaisante et de surcroît très onéreuse » (communiqué de presse du 2.3.15).

la cause principale de cette saturation (voir à ce sujet l'excellent décriptage réalisé par l'association Vivre Ensemble). Le trop-plein de résidents dans les structures existantes est plutôt lié à la fermeture d'anciens foyers ou encore au fait que les réfugiés arrivés depuis plus longtemps, qui ont une situation plus stable et qui donc devraient pouvoir sortir des foyers d'hébergement collectifs, sont confrontés comme tous les Genevois à la crise du logement et ne libèrent pas leur place.



(MON JOB AU CSP) PASCAL MUNDLER, RESPONSABLE DES VENTES ET SON ÉQUIPE ONT À CŒUR DE VOUS PRÉSENTER L'ACTIVITÉ PHARE DU CSP

Les deux brocantes La Renfile et les quatre boutiques de seconde-main ont réalisé un chiffre d'affaires de près de 3,4 mio en 2014. Cette activité permet ainsi de financer en grande partie les autres prestations offertes par l'institution.

Plus de 200 000 passages en caisse ont été enregistrés en 2014, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2013. Il est réjouissant de voir le nombre de clients croître d'année en année : cela correspond également à une augmentation du chiffre d'affaires annuel. Le nombre d'objets et la quantité de marchandises vendus ont augmenté, l'investissement des collaborateurs a également nécessité un élan supplémentaire et surtout la générosité de la population qui nous offre le mobilier et les objets dont elle ne veut plus. 3200 ramassages à domicile ont été effectués tout au long de l'année, impliquant une importante activité de tri et de recyclage avant la vente ou le rebut.

Son rôle écologique n'est pas à négliger. Le processus de ramassage, de revalorisation des vêtements ou du mobilier et de remise en circuit pour une deuxième ou troisième vie, fait partie du cycle d'une économie circulaire et participant ainsi à l'économie environnementale et au développement durable auquel nous sommes attachés.



Les brocantes et boutiques du CSP sont plus que de simples magasins, elles ont une mission sociale. Pour un grand nombre de clients, ils sont un lieu d'échange, un but de sortie en soi. Ils viennent pour des raisons très diverses : la curiosité, la recherche d'un livre ou d'un meuble bien particulier, les raisons économiques (la plupart de nos objets sont vendus à prix très avantageux), le sentiment de soutenir le CSP. Hommes et femmes de tous âges et de toute condition s'y côtoient. Ces lieux de vente accueillent également plus de 65 personnes chaque année dans le cadre de nos programmes d'insertion et 137 bénévoles fidèles qui contribuent largement à l'existence et au fonctionnement de cette activité.

Conscients de l'importance de ces missions, les collaboratrices et collaborateurs du CSP s'attachent avec beaucoup d'assiduité et de ténacité à assurer leur fonction au mieux de leurs compétences.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE PRÈS DE 3,4 MIO EN 2014.
CETTE ACTIVITÉ PERMET AINSI DE FINANCER EN GRANDE PARTIE
LES AUTRES PRESTATIONS OFFERTES PAR L'INSTITUTION.



(DOSSIER) LES DEUX BOUTS DE LA LORGETTE : TRAVAIL DE TERRAIN À L'ATELIER GALIFFE VERSUS LES STATISTIQUES DE L'AI

L'Atelier Galiffe est ouvert à des adultes considérant leur enracinement social comme insatisfaisant et à la recherche d'une meilleure insertion. Indépendant des structures hospitalières et des assurances, son coût est assuré par la population genevoise donatrice du CSP et par l'Etat de Genève. Cette prestation, initiée et portée par le CSP, fait partie du dispositif que l'Etat déploie à l'intention des personnes en situation d'handicap psychique. L'Atelier Galiffe ne pose aucune condition à sa fréquentation et près de 4/5 de ses utilisateurs bénéficient d'une rente AI, généralement liée à des troubles psychiques.

Dès sa création en 1960, l'Assurance Invalidité s'établit sur le principe « la réinsertion professionnelle prime la rente ». Lors d'une atteinte à la santé il est considéré comme prioritaire de tendre vers un retour en emploi.

Comme tout processus d'insertion, il est modulé par deux facteurs : la situation de l'individu considéré et l'état de la structure susceptible de l'accueillir, autrement dit, par la conception de la gravité de l'atteinte à la santé et par les exigences du marché de l'emploi. Et ces deux facteurs sont éminemment changeants...

En janvier 2014, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) a présenté son rapport « Santé Mentale et Emploi » concernant la Suisse. Elle y souligne notamment que *« (...) la dépendance à l'égard des rentes et de l'aide sociale est très élevée parmi les Suisses en âge de travailler (près de 20 %), et l'on observe, ces 20 dernières années, un glissement progressif des allocations de chômage vers les rentes d'invalidité et les prestations d'aide sociale (...) les personnes atteintes de troubles psychiques sont à l'origine de 40 % des nouvelles demandes de rente d'invalidité. »*. Ces éléments, préoccupants, sont à mettre en parallèle avec les données récentes de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales)

sur les effets des mesures issues des différentes révisions de l'AI entrées en vigueur depuis 2004 : – le nombre de nouvelles rentes AI octroyées chaque année a diminué de moitié entre 2003 et 2013, – par contre, le souhait de réinsérer professionnellement des personnes déjà bénéficiaires d'une rente ne s'est pas concrétisé, – et surtout, le nombre de nouvelles rentes AI liées à un trouble psychique (40 %) a été peu touché par cette diminution générale, tout comme le nombre de nouvelles rentes octroyées aux jeunes de 18 à 24 ans.

Ces différents éléments posent de nombreuses questions sur l'évolution en cours. La division par deux des nouvelles rentes ne peut qu'interroger : - que sont devenus les déboutés de l'AI ?

Quelle proportion d'entre eux sont devenus dépendants de l'assistance, voire ne font plus appel à aucune aide ? Pour ces personnes à la santé défaillante, qu'en est-il de l'évolution de celle-ci ? Quid des personnes souffrant de maladies non-objectivables (fibromyalgie, troubles somatoformes, troubles

psychiques, ...) dont la demande AI a été rejetée car n'ayant pu satisfaire les nouvelles exigences de preuves concernant ces pathologies ? A ce sujet, ces exigences de preuve sont-elles toujours éthiquement acceptables ? Plus généralement, comment peut-on, dans ce pays à l'appareil sanitaire important, être si peu performant face aux conséquences sociales et professionnelles endurées par des personnes présentant des fragilités psychiques, en particulier les jeunes et quels sont les outils à développer, sans doute sociaux plutôt que médicaux, pour y faire face ? Dans un avenir proche, quels changements et quelles pressions seront portées sur les personnes concernées lorsque arrivera, en 2018, la fin du versement additionnel temporaire à l'AI issu de la TVA ?

La société civile, dont le CSP fait partie, a son mot à dire sur ce thème. Porteuses de valeurs humanistes, différenciées des partis politiques et des autorités publiques, bonnes connaisseuses et praticiennes du terrain, les associations œuvrant dans ce domaine devraient être plus présentes dans ce débat. Au même titre que pour l'aide sociale, qui a un observatoire (OASI) qui publie régulièrement, nous devrions pouvoir disposer d'une structure identique permettant de rassembler des observations concernant l'AI, indépendante et ancrée dans la société civile. Cet espace de compréhension, d'élaboration et de propositions pourrait être une première réponse aux questions posées.

Les assurances sociales sont des créations complexes, issues d'une noble préoccupation de solidarité dont l'évolution a un impact direct sur la vie des femmes et des hommes fréquentant l'Atelier Galiffe, sur leur santé, leur bien-être, leur dignité.

Denis Schneuwly
Travailleur social, Atelier Galiffe





(HOMMAGE) À NOËL R. QUI A FRÉQUENTÉ L'ATELIER GALIFFE DURANT PLUSIEURS ANNÉES ET QUI EST DÉCÉDÉ AU MOIS D'AVRIL

Noël R. peint. Depuis des années à l'Atelier Galiffe et à l'Atelier peinture du CSP. Des heures durant les feuilles se succèdent. Sans dire un mot, calmement, sereinement, malgré des tremblements importants. Il peint des séries qui le portent comme une méditation. Le CSP a présenté une petite partie du travail de NN – sa signature d'artiste – lors d'une exposition intitulée « Les 60 temps du CSP » organisée à La Renfile de Meyrin en octobre dernier à l'occasion des 60 ans de l'institution.

Pour cet anniversaire NN a produit une quantité impressionnante de peintures déclinant deux thèmes : les 4 saisons inspirées de la musique de Vivaldi et les 3 lettres CSP en reconnaissance à sa place reconnue au sein de l'Atelier Galiffe.

Avec Noël, nous avons eu le privilège de connaître un homme debout. Malgré tout. Pas de résignation amère ni de plaintes stériles chez lui, mais l'acceptation vraie de ce qu'on ne peut changer. Nous avons eu la chance de côtoyer un homme sage qui a habité l'Atelier, l'a embelli et enrichi de sa formidable présence.

Tout comme ses peintures, son empreinte lumineuse, colorée, est au plus profond de chacun d'entre nous.

Dominique Page et Sylvie Mundler
Atelier Galiffe

(CRI DE LA RÉDACTION) TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : LES REQUÉRANTS D'ASILE, DES VICTIMES PAS COMME LES AUTRES ?

Le traitement des victimes de la traite des êtres humains relevant de la procédure d'asile met une fois de plus en lumière la déshumanisation dont font l'objet les requérants dans notre pays.

La Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains – récemment entrée en vigueur en Suisse – n'établit pourtant pas de distinction entre les victimes.

Mais le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) semble partir du principe que la Convention ne s'applique pas de la même manière aux victimes requérantes d'asile et aux victimes relevant du droit ordinaire, régit par la LEtr.

Comme si l'on se trouvait face à une catégorie humaine à part. La situation est pire encore si s'applique le Règlement Dublin qui prévoit le renvoi automatique vers l'Etat par lequel le requérant d'asile est entré en Europe.

La victime sera alors expulsée sans que le SEM ne prenne la moindre mesure de protection en sa faveur. Pourquoi cette distinction ? Le rat-

tachement à la procédure ordinaire de la LEtr ou à la loi d'exception qu'est la LAsi est pourtant souvent le fruit du hasard.

Les victimes que nous avons rencontrées avaient déposé leur demande sur les conseils, pas toujours avisés, des personnes à qui elles avaient demandé de l'aide...

Choqué par cette discrimination, le CSP s'est adressé à Madame Simonetta SOMMARUGA, Présidente de la Confédération et à la tête du DFJP. Nous lui avons demandé de régler, pour les victimes de la traite humaine, le recours à la clause dite de souveraineté qui permet de ne pas procéder à ces renvois automatiques. En particulier lorsque la victime a été exploitée en Suisse et qu'une procédure pénale est en cours. Mais même dans ces cas particulièrement tragiques – et rares –, notre demande a été refusée.

Vu la réponse apportée à notre demande, nous pouvons douter de la volonté des autorités suisses de mettre un terme à cette discrimination. Il revient au CSP avec d'autres

acteurs de poursuivre le travail pour que ces pratiques changent...

**Charlotte Zihlmann et
Claudiane Corthay, juristes**



**je suis nourrie,
logée, piégée
et exploitée**

**VICTIME ou TÉMOIN
DE TRAITE D'ÊTRES HUMAINS?**
APPELEZ LE **0800 20 80 20**

Fondation **AUX DES GROUPEMENTS** **CENTRE LVI** **CSP** **REPUBLICAIN ET CANTON DE GENÈVE**

www.ge.ch/traite-etres-humains

(ENVIE DE FAIRE UN DON) UNE INTÉGRATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE !

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

CCP 12-761-4

IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

Au CSP, nous accueillons chaque année près d'une centaine de personnes en insertion professionnelle dans nos brocantes et nos magasins de seconde main pour des durées variables. Nous les soutenons dans leurs démarches de recherche d'emploi, nous les accompagnons dans un processus de formation et leur offrons un cadre de travail répondant aux critères des entreprises.

Parmi ces personnes, Francis* a parfaitement réussi son intégration en Suisse et est salarié au CSP depuis 2013 après un parcours atypique. Originaire du Congo, il arrive à Zurich en 2001 en tant que requérant d'asile. Il y apprend l'allemand, travaille dans la restauration et acquiert un certificat d'aide-cuisinier. Il se marie, obtient un permis de séjour et est aujourd'hui père de cinq enfants. Il trouve un emploi à Genève comme aide-chauffeur. Mais voilà qu'en 2005, l'entreprise fait faillite et il se retrouve au chômage.

La situation est difficile, il ne perçoit plus d'indemnités de chômage et arrive à l'aide sociale. Grâce au soutien de l'Hospice général, il entame alors une formation de chauffeur poids lourds et intègre une activité de réinsertion à mi-temps au CSP.

Ensuite, il est engagé au CSP au bénéfice d'un emploi de solidarité et lorsque le CSP recherche un chauffeur pour un poste fixe en 2013, sa candidature est retenue. Il connaît les rues de Genève sur le bout des doigts et veut continuer à se former.

Francis n'a qu'une seule devise « *que ses enfants ne le voient pas rester à la maison sans rien faire, c'est une question d'éducation* ». Aujourd'hui, il est très heureux de travailler à La Renfile et transmet à son tour aux personnes en insertion des compétences, des valeurs de travail et d'intégration, importantes à ses yeux.

* Prénom d'emprunt

(LE CSP DONNE LA PAROLE À) STOP BUNKERS

Le mouvement Stop Bunkers est né de la souffrance de 117 demandeurs d'asile de différents âges, nationalités, cultures et langues, partageant les mêmes conditions de vie indignes dans les abris de protection civile sous-terrains à Genève: pas de fenêtres, lumière allumée 24/24, nombre insuffisant de douches et de toilettes, nourriture à réchauffer stagnant longtemps dans les frigos...

Ces endroits sont gérés par l'Hospice général qui est chargé de l'hébergement des demandeurs d'asile. Ceux-ci n'ont pas d'autres choix que de vivre dans ces conditions inhumaines, sans air frais, sans nourriture et environnement sains.

C'est pour mettre fin à cette situation que nous nous sommes réunis au sein de Stop Bunkers. Nous avons écrit une première lettre à l'Hospice général, que nous sommes allés remettre en groupe le 26 janvier 2015. En trois mois, nous avons organisé et/ou participé à quatre manifestations de soutien aux demandeurs d'asile et à de nombreux événements publics à Genève et à Lausanne. Nous avons créé un mail et un blog qui relaient notre newsletter, notre agenda, et les autres informations sur notre mouvement. C'est la seule fenêtre vers l'extérieur que nous avons.

Le blog a reçu plus de 3000 visites en très peu de temps, et parallèlement une forte solidarité a vu le jour au sein de la population, de la société civile, et des partis politiques. Le 21 avril, nous avons été auditionnés par le Grand Conseil, dans le cadre du traitement de la motion n° 2259, qui demande la fermeture des abris de protection civile.

Nos objectifs sont la fermeture des bunkers à Genève, « capitale de la paix », l'amélioration des conditions de vie des demandeurs d'asile et

la possibilité de s'intégrer positivement au sein de la population genevoise.

Nous tenons à remercier les Genevois pour leur solidarité et leur accueil, et à témoigner toute notre reconnaissance à la Coordination Asile, Sans Retour, Stopexclusion, Vivre Ensemble et au CSP pour leur soutien. La lutte continue !

**COLLECTIF
STOP BUNKERS**
stopbunkers@gmail.com
www.stopbunkers.wordpress.com



© Alberto Campi

(ZOOM SUR) L'ECOLE HÔTELIÈRE DE GENÈVE OFFRE QUELQUES HEURES DE SON SAVOIR-FAIRE À DES PERSONNES EN INSERTION PROFESSIONNELLE AU CENTRE SOCIAL PROTESTANT.

**ÉCOLE
HÔTELIÈRE
GENÈVE**

L'EXCELLENCE AU SERVICE D'UNE PROFESSION



Quelques personnes accueillies par le CSP dans le cadre d'un emploi en insertion professionnelle ont pu bénéficier de l'aide de l'Ecole Hôtelière de Genève en février et mars 2015 à travers trois demi-journées d'atelier consacré au marketing personnel. Pour des personnes éloignées du marché ordinaire de l'emploi, il s'agissait d'apprendre à mieux se valoriser pour retrouver du travail.

Comment retrouver la confiance en soi et savoir la transmettre au futur recruteur, comment assumer et valoriser un parcours de vie et professionnel en dent de scie, quelle photo mettre sur un curriculum vitae et comment se comporter lors d'un entretien ont été les grandes questions traitées lors de ces ateliers. L'EHG a été encore plus loin dans la démarche en permettant à certaines de ces personnes de postuler auprès de ses partenaires.

Anne-Lise Thomas,
Responsable de Communication

(CONTACTS)**CSP GENÈVE**

Rue du Village-Suisse 14
CP 171, 1211 Genève 8
T 022 807 07 00
info@csp-ge.ch
CCP 12-761-4

(IMPRESSUM)**Edition genevoise**

CSP Genève
Rue du Village-Suisse 14
CP 171
1211 Genève 8
T 022 807 07 00

Tirage

8500 exemplaires

Rédactrice en chef

Anne-Lise Thomas

Impression

Baudat imprimerie

Ont collaboré à ce numéro

Alain Bolle, Aldo Brina,
Claudiane Corthay, Pascal
Mundler, Sylvie Mundler,
Denis Schneuwly, Stop Bunkers,
Dominique Page, Anne-Lise
Thomas, Charlotte Zihlmann

Photos

Alberto Campi, CSP, Jonathan
Levy, Shutterstock

Conception et réalisation

Buxum-communication.ch

Imprimé sur papier respectant
l'environnement, certifié aux normes
FSC (gestion durable des forêts)

(SERVICE) UNE GESTION RIGOUREUSE DE VOS DONS ET DE NOS DÉPENSES**PRODUITS**

Subventions	655 446.–
Participation cantonale Emplois de Solidarité	73 891.–
Recettes service ventes	339 620.–
Dons privés, appels, legs	201 579.–
Dons extraordinaires et legs	212 638.–
Autres recettes d'activité et d'exploitation	661 813.–
Autres produits	400 687.–
Résultat des fonds affectés	48 921.–
Attribution du fonds de régulation	779 943.–

Total CHF**8811 908.–****CHARGES**

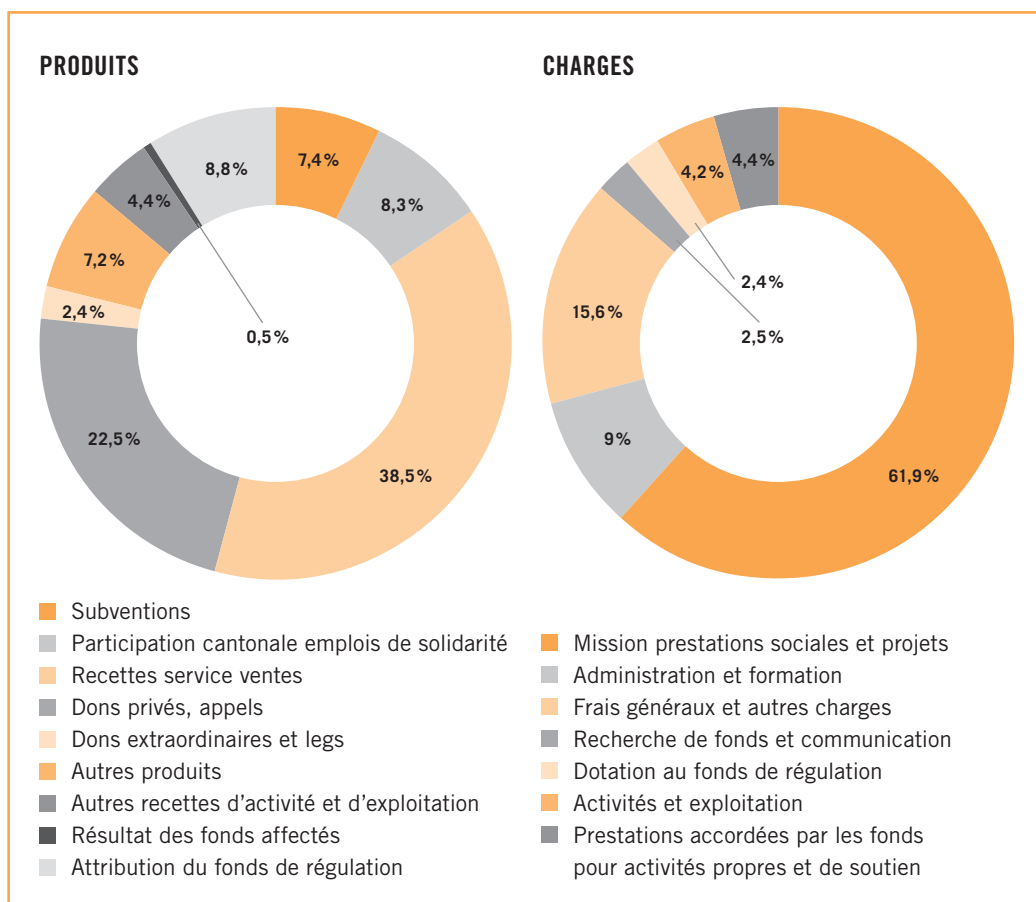
Missions prest. sociales et projets	5 333 396.–
Administration et formation	785 584.–
Frais généraux et autres charges	1 350 764.–
Recherche de fonds et communication	218 010.–
Dotation au fonds de régulation	212 638.–
Activités et exploitation	364 888.–
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	382 801.–

8648 082.–

Excédent de produits 163 827 CHF - **L'EXCÉDENT SERA AFFECTÉ À DES PROJETS
ET DES ACTIONS SOCIALES AINSI QU'AU SOUTIEN DE PERSONNES EN DIFFICULTÉ.**

EN UN COUP D'ŒIL

La version détaillée du rapport d'activité 2014 est disponible sur www.csp.ch/ge/rapport

**LE COMITÉ**

Nous saluons l'arrivée de deux nouveaux membres du comité, Etienne Nagy (administrateur de la régie immobilière Naef) et Elisabeth Conne-Perréard (médecin) et remercions sincèrement les deux membres sortants, Henri Maudet et Elisabeth Ray-Tang, pour leur engagement durant plusieurs années.

Présidente: Louise Martin – **Vice-présidente:** Aline Brückner-Bouvier – **Trésorier:** Paul Barbey – **Membres:** David Amsler, Elisabeth Conne-Perréard, Didier Fischer, Etienne Nagy, Jean-Michel Perret, Alexandre de Senarclens, André Binder (délégué EPG) – **Délégués du personnel:** Adrien Busch, Anne Davoli, Sandra Lachal – **Délégués avec voix consultative:** Alain Bolle, Anne Maia Falconnet, Anne-Lise Thomas.